

---

# États financiers de Les YMCA du Québec

31 décembre 2013

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant.....	1-2
État des résultats .....	3
État de l'évolution de l'actif net .....	4-5
État de la situation financière.....	6
État des flux de trésorerie .....	7
Notes complémentaires .....	8-16

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de  
Les YMCA du Québec

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Les YMCA du Québec (le « YMCA »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2013, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Opinion*

À notre avis, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du YMCA au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L. / S.R.L.<sup>1</sup>

Le 10 juin 2014

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

# Les YMCA du Québec

## État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	Notes	2013	2012
		\$	\$
<b>Produits</b>			
Activités des programmes		29 376 502	28 411 001
Gouvernements – droits pour services		9 009 306	8 339 970
Services institutionnels		3 704 137	4 020 527
Loyer		1 697 554	1 667 107
Subvention d'appoint pour les installations		1 563 417	1 540 261
Subvention d'appoint pour les installations – intérêts		525 782	579 624
Centraide du Grand Montréal – services communautaires		1 486 754	1 486 754
Dons de la Fondation des YMCA du Québec		1 216 386	875 871
Revenus de placement		81 588	121 772
		<b>48 661 426</b>	<b>47 042 887</b>
<b>Charges</b>			
Salaires et charges sociales		27 936 753	26 244 086
Dépenses liées aux programmes		4 135 055	4 200 200
Réparations et remplacements, fournitures d'entretien et contrats de service		4 589 800	4 422 381
Chauffage et électricité		1 520 617	1 440 895
Frais de location		1 145 340	1 102 181
Dépenses de bureau		909 150	948 025
Honoraires		995 335	884 338
Frais de promotion		724 071	837 667
Frais d'employés et perfectionnement du personnel		712 405	676 740
Assurances et taxes		674 794	602 197
Frais bancaires		474 735	449 737
Honoraires versés à YMCA Canada et autres cotisations		512 431	481 552
Contributions aux opérations de la Fondation des YMCA du Québec		339 260	319 208
Créances douteuses		228 918	196 150
Autres charges		501 646	413 407
		<b>45 400 310</b>	<b>43 218 764</b>
Excédent des produits sur les charges avant les éléments suivants		<b>3 261 116</b>	<b>3 824 123</b>
Intérêts des emprunts hypothécaires et autres coûts de financement		(742 124)	(817 356)
Amortissement des immobilisations		(3 575 253)	(3 699 522)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	8	1 499 085	1 539 661
Excédent des produits sur les charges avant la variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt		<b>442 824</b>	<b>846 906</b>
Variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt		128 872	163 185
<b>Excédent des produits sur les charges</b>		<b>571 696</b>	<b>1 010 091</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Les YMCA du Québec**  
**État de l'évolution de l'actif net**  
 Exercice terminé le 31 décembre 2013

	Investi en immobilisations	Grevé d'une affectation d'origine interne	Non grevé d'affectations	Total
	\$	\$	\$	\$
Soldes au 1 <sup>er</sup> janvier 2012	9 366 902	—	2 034 061	11 400 963
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(2 001 003) <sup>(1)</sup>	—	3 011 094	1 010 091
Investissement en immobilisations	2 037 843 <sup>(2)</sup>	—	(2 037 843)	—
Virement	—	1 500 000	(1 500 000)	—
Soldes au 31 décembre 2012	9 403 742 <sup>(3)</sup>	1 500 000	1 507 312	12 411 054
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>(1 979 728)<sup>(1)</sup></b>	<b>(177 805)</b>	<b>2 729 229</b>	<b>571 696</b>
Investissement en immobilisations	<b>2 564 558<sup>(2)</sup></b>	<b>(459 786)</b>	<b>(2 104 772)</b>	—
Soldes au 31 décembre 2013	<b>9 988 572<sup>(3)</sup></b>	<b>862 409</b>	<b>2 131 769</b>	<b>12 982 750</b>

	2013	2012
	\$	\$
<sup>(1)</sup> Ventilation : Amortissement des immobilisations	<b>(3 575 253)</b>	(3 699 522)
Perte à la cession d'immobilisations	<b>(32 432)</b>	(4 327)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	<b>1 499 085</b>	1 539 661
Variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt	<b>128 872</b>	163 185
	<b>(1 979 728)</b>	(2 001 003)
<sup>(2)</sup> Ventilation : Encaissement des subventions à recevoir	<b>(1 083 871)</b>	(1 031 472)
Acquisition d'immobilisations	<b>2 225 802</b>	1 851 157
Remboursement de la dette à long terme	<b>1 570 762</b>	1 507 036
Remboursement de l'obligation découlant de contrats de location-acquisition	<b>28 712</b>	32 251
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	<b>(176 847)</b>	(321 129)
	<b>2 564 558</b>	2 037 843

**Les YMCA du Québec**  
**État de l'évolution de l'actif net (suite)**  
 Exercice terminé le 31 décembre 2013

	<b>2013</b>	2012
	\$	\$
(3) Ventilation : Subventions à recevoir à court terme	<b>1 069 515</b>	1 083 871
Subventions à recevoir à long terme	<b>9 572 200</b>	10 641 715
Immobilisations	<b>39 724 814</b>	41 106 697
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	<b>(3 941 051)</b>	(1 570 762)
Tranche de l'obligation découlant de contrats de location-acquisition échéant à moins d'un an	—	(28 712)
Dette à long terme	<b>(12 206 817)</b>	(16 147 868)
Apports reportés afférents aux immobilisations	<b>(23 983 702)</b>	(25 305 940)
Contrats d'échange de taux d'intérêt	<b>(246 387)</b>	(375 259)
	<b>9 988 572</b>	9 403 742



Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Les YMCA du Québec**  
**État de la situation financière**  
 au 31 décembre 2013

	Notes	2013	2012
		\$	\$
<b>Actif</b>			
À court terme			
Encaisse		1 916 080	2 225 124
Placements	3	2 677 283	2 215 012
Débiteurs	4	2 667 354	2 369 385
Subventions à recevoir	7	1 069 515	1 083 871
Somme à recevoir de la Fondation des YMCA du Québec	10	489 454	480 350
Fournitures et charges payées d'avance		433 979	362 470
		<b>9 253 665</b>	<b>8 736 212</b>
Placements	3	2 910 549	3 229 771
Subventions à recevoir	7	9 572 200	10 641 715
Immobilisations	5	39 724 814	41 106 697
		<b>61 461 228</b>	<b>63 714 395</b>
<b>Passif</b>			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	6	4 270 903	4 107 704
Produits reportés liés à des activités de programmes		759 341	693 786
Autres produits reportés		2 726 204	2 708 236
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	7	3 941 051	1 570 762
Tranche de l'obligation découlant de contrats de location-acquisition échéant à moins d'un an		—	28 712
		<b>11 697 499</b>	<b>9 109 200</b>
Dette à long terme	7	12 206 817	16 147 868
Apports reportés afférents aux immobilisations	8	23 983 702	25 305 940
Contrats d'échange de taux d'intérêt		246 387	375 259
Autres passifs à long terme		344 073	365 074
		<b>48 478 478</b>	<b>51 303 341</b>
Engagements	12		
<b>Actif net</b>			
Investi en immobilisations		9 988 572	9 403 742
Grevé d'une affectation d'origine interne		862 409	1 500 000
Non grevé d'affectations		2 131 769	1 507 312
		<b>12 982 750</b>	<b>12 411 054</b>
		<b>61 461 228</b>	<b>63 714 395</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

  
 \_\_\_\_\_, administrateur  
  
 \_\_\_\_\_, administrateur



# Les YMCA du Québec

## État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2013

	Notes	2013	2012
		\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent des produits sur les charges		571 696	1 010 091
Ajustement pour :			
Variation de la juste valeur des placements		67 582	34 645
Amortissement des immobilisations		3 575 253	3 699 522
Perte à la cession d'immobilisations		32 432	4 327
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations		(1 499 085)	(1 539 661)
Variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt		(128 872)	(163 185)
		<b>2 619 006</b>	<b>3 045 739</b>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	11	(122 756)	(418 684)
		<b>2 496 250</b>	<b>2 627 055</b>
<b>Activités d'investissement</b>			
Variation de l'encaisse en fidéicommiss		—	23 704
Augmentation de la somme à recevoir de la Fondation des YMCA du Québec		(9 104)	(241 133)
Acquisition de placements		(3 175 279)	(3 772 904)
Cession de placements		2 964 648	3 695 627
Acquisition d'immobilisations		(2 225 802)	(1 851 157)
		<b>(2 445 537)</b>	<b>(2 145 863)</b>
<b>Activités de financement</b>			
Encaissement des subventions à recevoir		1 083 871	1 031 472
Remboursement de la dette à long terme		(1 570 762)	(1 507 036)
Remboursement de l'obligation découlant de contrats de location-acquisition		(28 712)	(32 251)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations		176 847	321 129
Diminution des autres passifs à long terme		(21 001)	—
		<b>(359 757)</b>	<b>(186 686)</b>
(Diminution) augmentation de l'encaisse		<b>(309 044)</b>	<b>294 506</b>
Encaisse au début		2 225 124	1 930 618
<b>Encaisse à la fin</b>		<b>1 916 080</b>	<b>2 225 124</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## **1. Statuts et nature des activités**

Le YMCA est un organisme de bienfaisance voué à l'épanouissement du corps, de l'intelligence et de l'esprit de chacun ainsi qu'au développement de l'autonomie des personnes, des familles et des collectivités.

Par ses interventions, ses programmes et ses services, le YMCA vise à répondre aux besoins et aux attentes de la communauté. Il travaille de concert avec les personnes des communautés locales et des pays en développement, en vue d'obtenir la justice sociale et la maîtrise du milieu de vie.

Le YMCA a été constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et est reconnu comme organisme de bienfaisance conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

## **2. Méthodes comptables**

Les présents états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### *Constatation des produits*

Le YMCA applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si son recouvrement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés aux immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises afférentes à ces apports.

Les revenus afférents aux activités des programmes, aux services institutionnels et au loyer de même que les droits pour services sont comptabilisés lorsque les services sous-jacents à ces revenus ont été rendus.

### *Instruments financiers*

Les actifs et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le YMCA devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des placements est établie à partir des cours acheteurs. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers après leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé dans l'état des résultats à titre de produit ou de charge d'intérêts.

## **2. Méthodes comptables (suite)**

### *Instruments financiers (suite)*

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût après amortissement, le YMCA comptabilise dans l'état des résultats une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

### *Contrats d'échange de taux d'intérêt*

Le YMCA recourt à des contrats d'échange de taux d'intérêt pour gérer son risque de taux d'intérêt afférent aux acceptations bancaires. Le YMCA a choisi de ne pas préparer la documentation requise pour l'application de la comptabilité de couverture.

Par conséquent, le contrat d'échange de taux d'intérêt est constaté à la juste valeur à l'état de la situation financière à titre de passif. La juste valeur est déterminée à partir des cotes boursières et des cours obtenus d'institutions financières pour des instruments financiers dérivés identiques ou semblables. La variation de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt est présentée à l'état des résultats à titre d'augmentation (diminution) de la juste valeur des contrats d'échange de taux d'intérêt.

### *Fournitures*

Les fournitures sont évaluées au moindre du coût et de la valeur de remplacement. La méthode du premier entré, premier sorti est utilisée dans le calcul du coût.

### *Immobilisations*

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Bâtiments	25 et 40 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Rénovations majeures	10 ans
Véhicules, mobilier et matériel	3 à 5 ans

### *Produits reportés liés à des activités de programmes*

Les produits reportés liés à des activités de programmes proviennent des programmes de développement communautaire qui sont financés au moyen de subventions gouvernementales.

### *Actif net grevé d'une affectation d'origine interne*

Cette affectation représente les ressources réservées par le conseil d'administration pour la réalisation de certains aspects du plan stratégique du YMCA.

**2. Méthodes comptables (suite)**

*Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent les durées de vie utile des immobilisations, les charges à payer, la provision pour créances douteuses et l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

**3. Placements**

	<b>2013</b>	2012
	\$	\$
Dépôt à terme, 1,55 % échéant en janvier 2014 (au 31 décembre 2012 : 1,55 %, échéant en janvier 2014)	<b>100 684</b>	100 000
Obligations canadiennes, 2,25 % à 4,95 % échéant entre janvier 2014 et décembre 2016 (au 31 décembre 2012 : 2,80 % à 5,45 %, échéant entre février 2013 et avril 2015)	<b>2 609 012</b>	3 102 442
Fonds communs	<b>2 878 136</b>	2 242 341
	<b>5 587 832</b>	5 444 783
Tranche échéant à moins d'un an	<b>2 677 283</b>	2 215 012
	<b>2 910 549</b>	3 229 771

**4. Débiteurs**

	<b>2013</b>	2012
	\$	\$
Clients	<b>285 416</b>	298 475
Provision pour créances douteuses	<b>(144 900)</b>	(128 400)
	<b>140 516</b>	170 075
Intérêts courus à recevoir relatifs aux dettes subventionnées	<b>277 110</b>	304 682
Autres	<b>2 249 728</b>	1 894 628
	<b>2 667 354</b>	2 369 385

**5. Immobilisations**

	2013			2012
	Coût <sup>(1)</sup>	Amortis- sément cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	2 601 730	—	2 601 730	2 601 730
Bâtiments, améliorations locatives et rénovations majeures	76 639 525	41 253 189	35 386 336	36 866 093
Véhicules, mobilier et matériel	13 917 982	12 181 234	1 736 748	1 638 874
	<b>93 159 237</b>	<b>53 434 423</b>	<b>39 724 814</b>	41 106 697

(1) Inclut des immobilisations en vertu de contrats de location-acquisition d'un montant de néant \$ (103 994 \$ en 2012).

**6. Créiteurs et charges à payer**

Au 31 décembre 2013, les créiteurs et charges à payer incluent des sommes à remettre à l'État d'un montant de 166 521 \$ (92 948 \$ en 2012).

**7. Dette à long terme**

	2013	2012
	\$	\$
Acceptations bancaires liées au Centre YMCA Cartierville	6 753 950	7 109 805
Billet à payer lié au Centre YMCA Cartierville	6 223 463	6 850 659
Emprunt hypothécaire lié au Centre YMCA du Parc	2 709 855	3 092 266
Emprunt pour équipements	350 600	525 900
Billet à payer	110 000	140 000
	<b>16 147 868</b>	17 718 630
Tranche échéant à moins d'un an *	<b>3 941 051</b>	1 570 762
	<b>12 206 817</b>	16 147 868

Les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2014	3 941 051
2015	1 750 080
2016	1 048 112
2017	6 007 732
2018	791 756
2019 et suivants	2 609 137

\* Ce montant inclut l'emprunt hypothécaire lié au Centre YMCA du Parc puisque les modalités de cet emprunt sont présentement en cours de renégociation.

## **7. Dette à long terme (suite)**

### *Acceptations bancaires liées au Centre YMCA Cartierville*

En vertu d'une convention de crédit, le YMCA a obtenu, le 31 mars 2010, des facilités de crédit d'un montant initial de 7 000 000 \$ et de 964 000 \$ pour des périodes de 7 ans et 5 ans, respectivement, lui permettant d'effectuer des emprunts sous la forme d'acceptations bancaires à escomptes d'une durée pouvant varier entre un mois et un an. Les acceptations bancaires à escomptes liées au Centre YMCA Cartierville détenues au 31 décembre 2013 sont d'une durée d'un mois, de valeurs nominales de 6 091 065 \$ et de 662 885 \$, portent intérêt au taux effectif de 1,24 % et viennent à échéance le 31 janvier 2014. Afin de couvrir le risque lié aux fluctuations éventuelles des taux d'intérêt sur ces acceptations bancaires, le YMCA a conclu des contrats d'échange de taux d'intérêt. Ces contrats dérivés sont établis comme suit :

- a) Montant nominal de 7 000 000 \$, réduit périodiquement selon un échéancier prédéterminé jusqu'à son échéance prévue le 31 mai 2017, portant intérêt au taux fixe de 3,64 % en échange de la réception d'un taux d'intérêt variable basé sur le taux CDOR un mois. De ce montant, une somme de 1 957 430 \$ est subventionnée par un organisme externe;
- b) Montant nominal de 964 000 \$, réduit périodiquement selon un échéancier prédéterminé jusqu'à son échéance prévue le 30 juin 2015, portant intérêt au taux fixe de 3,36 % en échange de la réception d'un taux d'intérêt variable basé sur le taux CDOR un mois.

Le maintien de ce financement est sujet au respect par le YMCA des mêmes ratios financiers que le billet à payer lié au Centre YMCA Cartierville. Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2013, à l'exception d'un ratio de couverture du service de la dette, lequel est toléré par l'institution financière, compte tenu de la renégociation de l'emprunt hypothécaire présentement en cours.

### *Billet à payer lié au Centre YMCA Cartierville*

Ce billet à payer porte intérêt au taux de 4,77 %, est remboursable par versements annuels égaux de 953 973 \$, incluant les intérêts, et échoit en janvier 2021.

Une subvention du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec pour ce projet permet de rembourser cet emprunt.

Le maintien de ce financement est sujet au respect par le YMCA de ratios financiers liés à la couverture du service de la dette et au maintien d'un montant minimal d'avoir net. Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2013, à l'exception de celui mentionné précédemment.

### *Emprunt hypothécaire lié au Centre YMCA du Parc*

Le YMCA a conclu une entente avec un organisme subventionneur (l'« Organisme ») selon laquelle l'Organisme s'engage à effectuer les paiements de l'emprunt hypothécaire (capital et intérêts) lié à la construction du Centre YMCA du Parc. L'emprunt hypothécaire porte intérêt au taux de 5,64 % et échoit en octobre 2014. Les modalités de l'emprunt sont renouvelables tous les cinq ans.

### *Emprunt pour équipements*

L'emprunt est lié au financement des équipements du Centre YMCA Cartierville. Cet emprunt porte intérêt au taux de 4,18 %, échoit en décembre 2015, et est remboursable par versements mensuels de capital de 14 608 \$.

**7. Dette à long terme (suite)**

*Billet à payer*

En 2011, le YMCA a conclu une entente avec un particulier pour l'achat d'une résidence au montant de 220 000 \$, dont 20 000 \$ étaient payables lors de la signature du contrat. Le reste du billet à payer est sans intérêt et est remboursable par versements mensuels égaux de 2 500 \$, à compter de janvier 2011, et viendra à échéance en juillet 2017.

*Subventions à recevoir afférentes aux dettes subventionnées*

Le solde des subventions à recevoir d'un montant de 10 641 715 \$ (11 725 586 \$ en 2012) relatif aux dettes subventionnées est présenté comme suit :

	<b>2013</b>	2012
	<b>\$</b>	\$
Subventions à recevoir à court terme	<b>1 069 515</b>	1 083 871
Subventions à recevoir à long terme	<b>9 572 200</b>	10 641 715

Les organismes subventionneurs ont également accepté de payer les intérêts se rattachant au financement des subventions. Le remboursement des intérêts de l'exercice s'élève à 553 353 \$ (605 752 \$ en 2012).

**8. Apports reportés afférents aux immobilisations**

Les apports reportés afférents aux immobilisations sont des apports reçus de la Fondation des YMCA du Québec, d'organismes gouvernementaux, de la Ville de Montréal et d'une société privée. Ces apports visent principalement les immeubles du Centre YMCA Cartierville, du Centre YMCA du Parc, du Centre YMCA Centre-Ville, du Centre YMCA de l'ouest de l'île de Montréal, du camp YMCA Kanawana et des améliorations apportées à une garderie. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<b>2013</b>	2012
	<b>\$</b>	\$
Solde au début	<b>25 305 940</b>	26 524 472
Apports reçus au cours de l'exercice	<b>176 847</b>	321 129
Amortissement de l'exercice	<b>(1 499 085)</b>	(1 539 661)
Solde à la fin	<b>23 983 702</b>	25 305 940

**9. Lettre de garantie**

En vertu d'une entente entre la Ville de Montréal et le Centre YMCA Centre-Ville, le YMCA a émis une lettre de garantie de 100 000 \$ en faveur de la Ville de Montréal. Cette lettre de garantie vient à échéance le 30 juin 2014 et est garantie par un dépôt à terme du même montant.

**10. Fondation des YMCA du Québec**

Les états financiers n'incluent pas les actifs, les passifs ni les activités de la Fondation des YMCA du Québec (la « Fondation »). La Fondation a été établie dans le but de s'occuper des activités de financement du YMCA, qui, par conséquent, détient un intérêt économique dans cette fondation.

Au cours de l'exercice, le YMCA a comptabilisé un revenu de 1 216 386 \$ (875 871 \$ en 2012), des apports reportés afférents aux immobilisations de 139 900 \$ (321 133 \$ en 2012) et d'autres produits reportés de néant (139 330 \$ en 2012) pour un total de 1 356 286 \$ (1 336 334 \$ en 2012) provenant de la Fondation. Le YMCA a versé à la Fondation une somme de 339 260 \$ (319 208 \$ en 2012) à titre de contribution aux opérations de la Fondation.

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties.

Le tableau suivant présente le sommaire de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2013, ainsi que les résultats de ses activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013 :

	<b>2013</b>	2012
	\$	\$
<b>Situation financière</b>		
Total de l'actif	<b>5 711 263</b>	5 041 859
Total du passif	<b>489 454</b>	487 850
	<b>5 221 809</b>	4 554 009

Un montant de 489 454 \$ (480 350 \$ en 2012) est payable au YMCA.

	<b>2013</b>	2012
	\$	\$
<b>Résultat des activités de fonctionnement</b>		
Soldes de fonds au début	<b>4 554 009</b>	4 366 063
Total des produits autres que les dotations	<b>1 928 306</b>	1 661 668
Dotations	<b>291 568</b>	44 982
Total des charges et des dons	<b>(1 552 074)</b>	(1 518 704)
Augmentation nette des fonds	<b>667 800</b>	187 946
Soldes de fonds à la fin	<b>5 221 809</b>	4 554 009



**11. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie**

*Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement*

	<b>2013</b>	2012
	\$	\$
Débiteurs	<b>(297 969)</b>	14 276
Fournitures et charges payées d'avance	<b>(71 509)</b>	75 842
Créditeurs et charges à payer	<b>163 199</b>	(930 269)
Produits reportés liés à des activités de programmes	<b>65 555</b>	170 273
Autres produits reportés	<b>17 968</b>	251 194
	<b>(122 756)</b>	(418 684)

**12. Engagements**

Le YMCA s'est engagé à louer des locaux en vertu de baux et a signé des contrats de service avec des fournisseurs, qui viennent à échéance jusqu'en 2018. Les versements futurs s'élèveront à 11 378 000 \$ et comprennent les paiements suivants pour les prochains exercices :

	\$
2014	4 084 115
2015	3 968 691
2016	2 944 109
2017	287 085
2018	94 000

**13. Accès pour tous**

En tant qu'organisme de bienfaisance, le YMCA offre un programme d'accès pour tous à sa clientèle qui répond à des critères précis. L'accès pour tous permet à des individus ne disposant pas de ressources financières suffisantes d'avoir accès à ses activités communautaires ou physiques à tarif réduit. Ce montant d'aide financière totalise 1 139 878 \$ en 2013 (1 065 610 \$ en 2012).

**14. Instruments financiers**

En raison de ses actifs et passifs financiers, le YMCA est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation des instruments financiers.

*Risque de crédit*

Le YMCA consent du crédit à ses usagers dans le cours normal de ses activités et maintient des provisions pour créances douteuses, le cas échéant.

Le risque de crédit découle aussi du fait que le YMCA détient des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur ne s'acquitte pas de ses obligations envers le YMCA, ce qui aurait une incidence sur les actifs du YMCA.

**14. Instruments financiers (suite)**

*Risque de taux d'intérêt*

Les placements en obligations portent intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des obligations.

Une tranche de la dette à long terme porte intérêt à taux fixe, alors que les intérêts relatifs à l'autre tranche sont subventionnés. Conséquemment, les risques de trésorerie sont minimes.

Le YMCA est exposé au risque de taux d'intérêt découlant des variations dans le taux de base, puisque les acceptations bancaires portent intérêt à taux variable. Afin de gérer cette volatilité, le YMCA a des contrats d'échange de taux d'intérêt dans le but de fixer les taux d'intérêt des acceptations bancaires à 2,67 % et 2,95 % et qui viennent à échéance au 30 juin 2015 et au 31 mai 2017.

**15. Chiffres de l'exercice précédent**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.